

# Attentif?

## 1 Quelles sont les principales sources de distraction au volant?

- Le téléphone portable, manger, boire
- Le système de navigation, se maquiller, fumer
- Parler avec les autres passagers, le téléphone portable, fumer

**Tu consultes ton smartphone** deux secondes en conduisant sur l'autoroute à 120 km/h. Combien de mètres parcours-tu environ durant ces deux secondes?

- ## 2
- 67 mètres
  - 55 mètres
  - 38 mètres

## 3 Quelles sont les dispositions légales en matière de distraction au volant?

- C'est à la personne au volant d'évaluer si elle est distraite.
- Le conducteur doit, en tout temps, diriger son attention sur la route et la circulation!
- Il est interdit de téléphoner en tenant son smartphone à la main, de fumer et de boire.

## 4 Quelles peuvent être les conséquences juridiques en cas de distraction au volant?

- Une amende
- Une amende et le retrait du permis pour un mois
- Une amende, le retrait du permis et une peine privative de liberté

## 5 Il n'est pas dangereux de téléphoner au volant si on utilise un dispositif mains libres. Est-ce vrai?

- Oui: quand une chose est autorisée par la loi, c'est qu'elle n'est pas dangereuse.
- Oui, à condition d'avoir suffisamment d'expérience au volant.
- Non, ce n'est pas explicitement interdit, mais accroît le risque d'accident.

## 6 En changeant de stations radio, tu percutes par erreur le véhicule devant toi. L'assurance prend-elle en charge le sinistre?

de stations radio, tu percutes par erreur le véhicule devant toi. L'assurance prend-elle en charge le sinistre?

- Oui, l'assurance responsabilité civile prend en charge le sinistre.
- Oui, mais l'assurance peut exiger le remboursement d'une partie des frais.
- Non

# Attentif?

## 1 Quelles sont les principales sources de distraction au volant?

- Le téléphone portable, manger, boire
- Le système de navigation, se maquiller, fumer
- Parler avec les autres passagers, le téléphone portable, fumer

## Tu consultes ton smartphone

deux secondes en conduisant sur l'autoroute à 120 km/h. Combien de mètres parcoures-tu environ durant ces deux secondes?

- ## 2
- 67 mètres
  - 55 mètres
  - 38 mètres

## 3 Quelles sont les dispositions légales en matière de distraction au volant?

- C'est à la personne au volant d'évaluer si elle est distraite.
- Le conducteur doit, en tout temps, diriger son attention sur la route et la circulation!
- Il est interdit de téléphoner en tenant son smartphone à la main, de fumer et de boire.

## 4 Quelles peuvent être les conséquences juridiques en cas de distraction au volant?

- Une amende
- Une amende et le retrait du permis pour un mois
- Une amende, le retrait du permis et une peine privative de liberté

## 5 Il n'est pas dangereux de téléphoner au volant si on utilise un dispositif mains libres. Est-ce vrai?

- Oui: quand une chose est autorisée par la loi, c'est qu'elle n'est pas dangereuse.
- Oui, à condition d'avoir suffisamment d'expérience au volant.
- Non, ce n'est pas explicitement interdit, mais accroît le risque d'accident.

## 6 En changeant de stations radio, tu percutes par erreur le véhicule devant toi. L'assurance prend-elle en charge le sinistre?

- Oui, l'assurance responsabilité civile prend en charge le sinistre.
- Oui, mais l'assurance peut exiger le remboursement d'une partie des frais.
- Non

# Distrait?

## Au volant jamais!

### Smartphone, boisson, chagrin d'amour & Cie:

Des distractions acoustiques, visuelles, motrices et mentales ont pour effet d'allonger le temps de réaction. Aussi ce qui n'est pas explicitement interdit restreint ta capacité à conduire.

**Attention!** Même les automobilistes les plus expérimentés ne peuvent compenser les conséquences d'un manque d'attention. Ne surestime pas tes capacités. Toute activité supplémentaire au volant accroît le risque d'accident.

### Conseils: concentre-toi toujours sur la circulation!

La personne qui conduit doit regarder ce qui se passe sur la route et garder les mains sur le volant. Évite de faire plusieurs choses à la fois – c'est valable au volant, à vélo comme à pied. Laisse ton smartphone dans ton sac. Si tu dois faire quelque chose d'urgent en cours de route, arrête-toi.

### Au Volant Jamais

Hotzestrasse 33, 8006 Zurich

044 360 26 00

info@amsteuernie.ch

[www.auvolantjamais.ch](http://www.auvolantjamais.ch)

Tu trouveras ici toutes les informations sur le thème de distraction et des autres risques dans la circulation routière.



Avec le soutien du:

